

Nice, le 11 septembre 2012

académie  
Nice

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Alpes-Maritimes



Le Recteur de l'Académie de Nice  
Chancelier des Universités

à

Monsieur le directeur de l'IUFM  
Mesdames et messieurs les inspecteurs chargés  
de circonscription du premier degré  
Mesdames et messieurs les principaux de SEGPA  
annexées aux collèges  
Mesdames et messieurs les professeurs des écoles et  
instituteurs

53 Avenue Cap de Croix  
06181 Nice cedex 2

Téléphone  
04 93 72 64 50

Télécopie  
04 93 72 64 17

Mail  
ia06@ac-nice.fr

[www.ac-nice.fr/ia06](http://www.ac-nice.fr/ia06)

Service : DIPE 3

Affaire suivie par  
MarieAnge GIRARDET  
04 93 72 63 29  
Télécopie  
04 93 72 63 22  
Mail  
magrardet@ac-nice.fr

**Objet :** Recueil de candidatures des enseignants titulaires du premier degré aux modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap – année scolaire 2012-2013.

**Réf. :** décret n° 2004-13 du 5-1-2004 ; arrêté du 5-1-2004 ; circulaire n°2004-026 du 10-2-2004. BO n°30 du 23 août 2012.

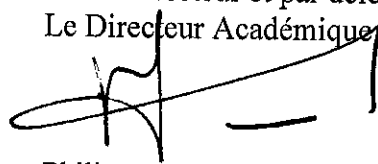
La présente circulaire précise les modalités selon lesquelles vont s'effectuer pour l'année scolaire 2012-2013 le recueil des candidatures aux modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Après avoir pris connaissance des contenus de formation proposées dans le Bulletin Officiel ([http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=61011](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61011)), les candidats devront indiquer, à partir de l'annexe ci-jointe, les thèmes et identifiants des modules de formation souhaités par ordre de préférence.

Les dossiers de candidature seront transmis à l'Inspecteur(trice) de circonscription avant le 21 septembre 2012, délai de rigueur.

Après avoir porté un avis sur chacune des candidatures, les circonscriptions transmettront les dossiers à la circonscription de l'ASH avant le 28 septembre 2012, délai de rigueur.

Pour le Recteur et par délégation,  
Le Directeur Académique



Philippe JOURDAN

**FORMATION D'INITIATIVE NATIONALE DANS LE DOMAINE  
L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DE LA SCOLARISATION DES ELEVES  
EN SITUATION DE HANDICAP - ANNEE 2012/2013**

NOM PATRONYMIQUE : .....

Prénoms : .....

Adresse à laquelle doit être envoyée la convocation :

.....  
.....

Téléphone : .....

Mail : .....@.....

**MODULES CHOISIS**

**CHOIX NUMERO UN**

Thème : .....

Identifiant : 12ND.....

**CHOIX NUMERO DEUX**

Thème : .....

Identifiant : 12ND.....

**CHOIX NUMERO TROIS**

Thème : .....

Identifiant : 12ND.....

Date et signature

Avis motivé de l'Inspecteur(trice) chargé(e) de circonscription

Date et Signature

Avis favorable de l'Inspectrice chargée de la circonscription de l'ASH

Date et signature